



Murs d'une maison neuf tombé suite remblaiement mur

Par **cathy01**, le **15/07/2009** à **12:58**

Bonjour,

nous sommes en train de faire construire et nous avons rencontré un problème : le terrassier en remblayant le contour des murs en a fait tombé un.

il ne veut rien savoir. on voulait défalquer le montant du préjudice subi sur la facture qu'il va nous faire (sachant que nous avons pas signé le devis); sommes-nous dans nos droits.

Merci de votre réponse.